



SOCIÉTÉ CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

Partenaire désigné BirdLife International

B.P. 13641 – 98803 Nouméa Cedex

Tél./Fax : 687-23.33.42 – Courriel : sco@sco.asso.nc

RIDET 231.035.001

Offre de mission

« Volontaire à l'engagement de service civique » *

Mission « Information et sensibilisation du public à la protection des oiseaux Calédoniens et communication autour des actions menées par la Société Calédonienne d'Ornithologie »

Juillet 2015

PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

La Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO) est une association loi 1901. Elle œuvre depuis 1965 pour la préservation de l'avifaune calédonienne à travers trois axes principaux définis par ses statuts:

- L'amélioration des connaissances
- la sauvegarde, la protection, la conservation des espèces et des espaces associés
- l'information, la sensibilisation, l'éducation et la formation des publics à ces enjeux

La SCO est la représentante de BirdLife International en Nouvelle Calédonie. Par ailleurs, elle coopère régulièrement avec des institutions et organismes de recherche locaux et nationaux (Provinces, Gouvernement, services de l'Etat, Institut agronomique néo-calédonien, CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle,...), des associations locales ainsi qu'avec des organismes internationaux.

Elle agit concrètement au travers de projets de lutte contre les espèces envahissantes, de la préservation des oiseaux marins et terrestres, du suivi des populations d'oiseaux, d'études sur les espèces menacées, de l'élaboration de plans d'actions pour la préservation de Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ou pour la sauvegarde d'espèces menacées, de la sensibilisation du grand public et de tous les acteurs de la protection de l'environnement...

L'équipe salariée est composée de six personnes réparties sur le territoire entre Province Nord et Province Sud.

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE LA MISSION :

Entre 2003 et 2007, la SCO, en tant que représentante locale de BirdLife International, a réalisé l'identification des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux de Nouvelle-Calédonie (ZICO). Depuis 2008, la SCO, avec le soutien des Provinces et d'autres bailleurs s'est investie sur des ZICO pilotes pour y mener des actions de terrain. La SCO est par exemple impliquée dans le suivi des oiseaux marins, tel que la sterne néréis sur des îlots du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de la Grande Terre.

La SCO mène également des projets au sein de trois ZICO terrestres du « Massif des Lèvres », de l'Aoupinié et de Forêt Plate et un travail dans d'autres ZICO est envisagé dans les années à venir. La SCO est également engagée dans le pilotage du Plan d'Action pour la Sauvegarde du Cagou. Dans ce cadre, la SCO a débuté un projet visant à déterminer la distribution de l'espèce sur toute la Grande Terre. Ce projet de recensement à large échelle est rendu possible grâce au lancement en 2014 d'un programme de science participative. Ce programme fait appel à de nombreux bénévoles pour la pose et récupération d'enregistreurs automatiques sur le terrain (en forêt) et le traitement des données acoustiques récoltées (Les cagous sont détectés par leurs chants). Par ailleurs, la SCO a débuté, dans le cadre du PASC, une étude des comportements des divagations des chiens, en lien avec les tribus présentes sur le pourtour du Massif des Lèvres (qui abrite la population de Cagou la plus septentrionale du territoire).

Enfin, l'information et la sensibilisation du public à la préservation des oiseaux fait partie de l'une des missions principales de la SCO. Pour ce faire, la SCO a pour projet, dans le cadre du PASC, de réaliser une exposition photographique itinérante (couplée à une conférence) sur le thème du Cagou en 2015. Elle projette également de concevoir un nouveau site internet et de développer la communication autour de ses divers projets.

Sous la tutelle du directeur de la SCO et de la coordinatrice de la SCO de l'antenne Province Nord, les missions principales confiées au VSC recouvreront les actions suivantes:

- **Communication et sensibilisation** sur la protection des oiseaux calédoniens et de la forêt humide :
 - Participation au montage et à la réalisation d'un **projet d'exposition photographique (et conférence) itinérante** sur le thème du Cagou
 - **Communication autour des différents projets menés par la SCO** (Blog, Facebook...)
 - Participation au développement et à l'alimentation d'un **nouveau site internet**
 - Participation à la création d'outils de communication/sensibilisation (Posters, livrets, animations...)
 - Gestion de la base de donnée photographique et des documents de communication/vulgarisation/animation de la SCO
 - Activités de sensibilisation du public (tenue de stands, animations, sorties...)

Le VSC pourra également participer aux missions secondaires suivantes :

- Suivi des oiseaux marins sur les îlots (Nord Ouest ou Sud-Ouest)
- Missions de terrain en forêt visant à détecter les populations de cagous (Massif Sud et/ou Nord)
- Analyses de données acoustiques

Savoirs faire et savoir être souhaités:

- Capacité à travailler en équipe, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet
- Aptitude à la vulgarisation scientifique et à l'animation
- Goût pour la communication et sensibilisation du public (Une petite expérience dans ce domaine serait un plus)
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse
- Connaissances sur l'écologie et le suivi de la faune sauvage
- Connaissances de base en bureautique (Word, Excel, Power Point...)
- La maîtrise d'outils de PAO ou création de site web serait un plus
- Ecoute, ouverture d'esprit et force de proposition
- Disponibilité et adaptabilité

DUREE DE LA MISSION : 6 mois, (démarrage Juillet 2015)

INDEMNISATION MENSUELLE : 68 454 F/MOIS

ACCOMPAGNEMENT :

Organisme d'accueil : Société calédonienne d'ornithologie (SCO)

Lieu : Province Sud (Nouméa) ou Province Nord (Voh)

Tuteurs: Fabrice Cugny, directeur et Morgane Viviant, Coordinatrice du PASC

MODALITE DE CANDIDATURE

Vous devez vous inscrire et poster votre candidature directement sur le site:

<http://www.service-civique.gouv.fr> (offre de mission en ligne courant semaine 28)

En parallèle vous pouvez envoyer en amont votre lettre de motivation et curriculum vitae par courriel à

administration@sco.asso.nc

***Volontariat de Service Civique (VSC)**

« Le Service Civique constitue une étape importante de votre engagement dans la société »

Dans le cadre de la réforme du service national, le Volontariat Civil à l'Aide Technique (VCAT), mis en place en 2000 (Loi du 14 mars 2000), a été remplacé par le Service Civique (Loi du 10 mars 2010). La nouvelle loi, complétée par le décret n°2010-485 du 10 mai 2010, prévoit deux formes de service civique ouvert à toutes et tous (y compris les Européens et non-Européens en séjour régulier depuis un an) :

- « l'engagement de service civique » ouvert aux jeunes de 16 ans à 25 ans, pour une durée de 6 à 12 mois ;

- Pour plus de renseignement : <http://www.service-civique.gouv.fr>

▪